



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB 01.06.2022, **Publication répétée:** 02.06.2022, 03.06.2022

Date d'échéance prévue: 01.06.2025

Numéro de publication: SR01-0000006920

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Oleina SA avec Bunge SA

1. Publication

Organisation transférante:

Oleina SA
CHE-103.528.634
c/o: Bunge SA
route de Florissant 13
1206 Genève

Organisation reprenante:

Bunge SA
CHE-102.479.861
route de Florissant 13
1206 Genève

Publication de la fusion dans la FOSC: 30.05.2022

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).

Les créanciers des entités qui fusionnent peuvent, dans le délai imparti, produire leurs créances et exiger des sûretés de l'entité reprenante.

Délai : 30.08.2022 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

Chabrier Avocats SA
Rue du Rhône 40
1204 Genève